RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

N.B. Conformément à la Politique de transparence du GPE, les documents ne sont pas considérés comme publics tant que l'instance de gouvernance compétente ne les a pas examinés. Les responsables de la gouvernance sont autorisés à les transmettre aux membres de leurs groupes constitutifs à des fins de consultation, sauf s'il s'agit de documents confidentiels.

VUE D'ENSEMBLE

L'ampleur de la crise de l'apprentissage et les changements de l'environnement externe exigent que le GPE évolue. Depuis le dernier rapport de la Directrice générale en décembre, trois principes fondamentaux sous-tendent le travail que nous menons pour faire en sorte que le Secrétariat – et le Partenariat – puissent réaliser notre vision et notre mission ambitieuses dans les années à venir :

- **Réalisation :** Améliorer notre capacité et notre efficacité à servir les pays partenaires et à les aider à améliorer les résultats d'apprentissage des enfants.
- **Efficience :** Maximiser notre impact et notre valeur dans un environnement où les ressources sont limitées.
- **Innovation et adaptabilité :** Penser différemment et adopter de nouvelles méthodes de travail pour que le GPE ait sa place dans le monde de demain.

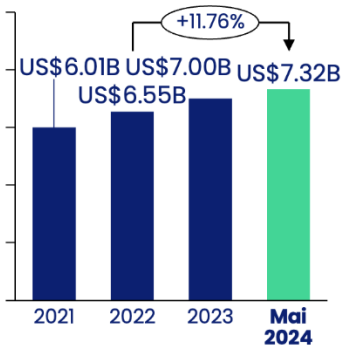
À sa réunion de juin 2024 à Berlin, nous demandons au Conseil de prendre des décisions sur plusieurs domaines stratégiques.

TABLEAU DE BORD DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

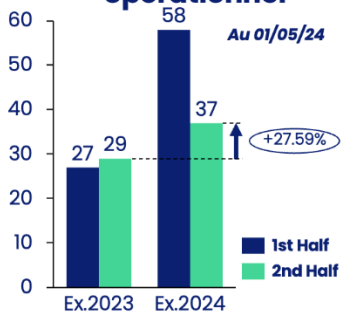
2,5 MD DE DOLLARS

Financements de mise en œuvre **en cours** dans **75 pays** partenaires

Décaissements



Approb. / nouveau modèle opérationnel

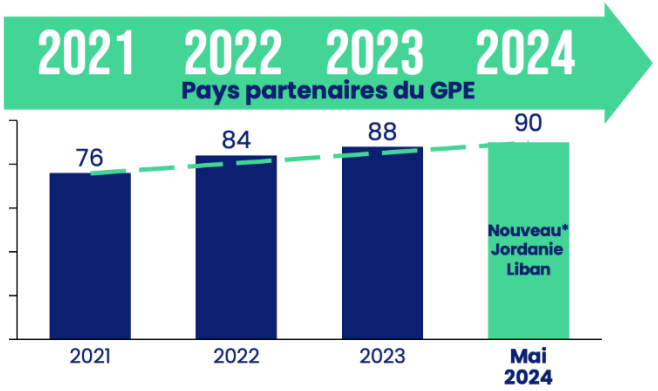


3,5 MD DE DOLLARS

mobilisés auprès de 62 cofinanciers dans 45 pays

227 MILLIONS

d'**enfants**, 1,4 million d'**enseignants** et 21 034 **salles de classe** – GPE 2025



70 M DE DOLLARS

Le premier investissement climatique majeur dans le secteur de l'éducation

1,4 MILLION

de **filles** touchées par le premier financement de **100 millions de dollars** du **GEA**

GPE Transformer l'éducation

Une éducation de qualité pour chaque enfant

DES CHANGEMENTS PORTEURS DE TRANSFORMATION GRÂCE AU PLAN STRATÉGIQUE GPE 2025

En 2023, un nombre **très vite grandissant de pays partenaires ont défini et adopté leur vision pour la transformation de l'éducation**. Trente-trois pays partenaires ont finalisé des pactes de partenariat ambitieux qui peuvent servir de base pour mobiliser des partenariats et des financements autour de réformes prioritaires ayant le plus de chances d'améliorer les résultats dans le domaine de l'éducation. Les priorités qui se dégagent des pactes montrent que les pays visent principalement l'amélioration de la qualité de l'apprentissage, une éducation plus équitable et inclusive, un enseignement de qualité, l'apprentissage de base et l'éducation préscolaire. Le financement flexible du GPE catalyse diverses formes de soutien de la part d'un éventail de partenaires, stimulant ainsi les investissements dans les réformes menées par les pays et dans les priorités essentielles en matière d'éducation.

L'engagement en faveur de **l'égalité des genres** est au cœur du plan stratégique GPE 2025 et de la Charte du GPE. Depuis le dernier rapport de la directrice générale, l'intégration de l'égalité des genres dans le travail du GPE a évolué dans la bonne direction. On observe notamment une augmentation de la proportion de financements en bonne voie qui intègrent l'égalité des genres dès le début de la phase de conception. Nous avons aussi renforcé la méthode que nous utilisons pour mesurer la contribution des financements du GPE à la promotion de l'égalité des genres en nous appuyant sur la méthodologie de l'OCDE. Un webinaire organisé en mars a réuni des partenaires qui ont contribué au document opérationnel intitulé « Aller plus loin ensemble : Le partenariat au service de l'égalité des genres ». **L'Accélérateur de l'éducation des filles (GEA)** enregistre désormais plus de souscriptions que prévu, 176,5 millions de dollars ayant été alloués pour s'attaquer aux causes des désavantages scolaires des filles dans les pays admis à bénéficier de ce mécanisme. Les programmes actuellement opérationnels de l'Accélérateur de l'éducation des filles soutiennent la lutte contre les normes sexistes préjudiciables et la création d'environnements d'apprentissage plus sûrs. Sur la base des programmes déjà mis en œuvre et en cours d'élaboration, nous estimons que les premiers 100 millions de dollars de l'Accélérateur de l'éducation des filles bénéficieront à 1,4 million de filles en El Salvador, au Zimbabwe, en RDC, en Éthiopie et en Somalie. La table ronde organisée conjointement avec l'Allemagne en mars a mis en évidence les avantages de l'Accélérateur de l'éducation des filles à ce jour et le besoin permanent de ressources supplémentaires et ciblées pour les filles marginalisées.

Grâce aux ressources du financement pour le renforcement des capacités des systèmes éducatifs approuvé par le Conseil en juillet 2023, le GPE a organisé plusieurs ateliers régionaux au cours desquels les pays partenaires et d'autres parties prenantes ont pu

mieux comprendre les obstacles systémiques à la transformation de l'éducation et les moyens de les éliminer. Les enseignements tirés indiquent que les ateliers ont favorisé un dialogue inclusif et une hiérarchisation des réformes fondée sur des données probantes ; ont facilité l'intégration d'une perspective de genre dans les discussions et les pactes de partenariat ; ont permis des discussions plus approfondies sur ce qui n'avait pas fonctionné dans les investissements et réformes précédents et ont encouragé à sortir des sentiers battus. Une leçon à retenir à nouveau est la nécessité permanente pour le GPE de simplifier son discours sur la transformation des systèmes éducatifs ; de continuer à insister sur l'intégration systématique de l'égalité des genres ; et de renforcer une compréhension commune du modèle opérationnel du GPE à l'échelle du partenariat. Un atelier national organisé par le Nigéria en janvier 2024 a permis aux pouvoirs publics, aux partenaires locaux de l'éducation et à six États – Abia, Akwa Ibom, Bauchi, Kebbi, Kwara et Lagos – d'accélérer les progrès vers la définition de la réforme prioritaire de l'éducation, qui sera probablement axée sur l'apprentissage de base.

L'évaluation thématique et nationale indépendante réalisée récemment a permis de dégager plusieurs conclusions importantes qui contribuent à actualiser le modèle opérationnel et les orientations stratégiques, notamment en ce qui concerne les examens à mi-parcours des pays. L'évaluation a porté sur un échantillon de huit pays pilotes et de la première cohorte. Premièrement, les résultats montrent que le modèle opérationnel a amélioré le dialogue inclusif sur la mise en évidence et la hiérarchisation des paramètres qui ont fait obstacle à l'amélioration des résultats éducatifs dans les pays partenaires. Les conclusions révèlent également que les réformes prioritaires ont un potentiel de transformation variable et qu'il existe des lacunes dans les théories du changement et la conception des réformes, qui doivent être comblées au fur et à mesure de la mise en œuvre des réformes. L'accent supplémentaire mis par le GPE sur l'équité et l'efficience des financements nationaux ainsi que sur leur volume a suscité des engagements stratégiques adaptés aux contextes. Les capacités différentes des pays à gérer la problématique de l'égalité des genres par la planification et le suivi demandent à être renforcées. Il convient de prêter attention à la mise en œuvre, au financement ainsi qu'à la mise en place et au renforcement du cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour les réformes prioritaires. Des travaux sont en cours pour formuler des orientations, en ce qui concerne particulièrement les examens à mi-parcours, qui contribueront à renforcer les plans de mise en œuvre des pays.

Les initiatives d'assistance technique du GPE, précédemment appelées « capacités stratégiques », sont conçues pour mettre à profit la vaste expertise du partenariat et contribuer à renforcer les capacités des pays à transformer leurs systèmes éducatifs. ***L'Initiative pour des systèmes éducatifs intégrant le climat*** est en train d'être étendue à de nouvelles cohortes de pays vulnérables aux chocs climatiques. Lancé en 2023 avec le Malawi et le Zimbabwe, le programme a récemment commencé à intervenir dans les régions du Cambodge, du Soudan du Sud, de l'Éthiopie, du Pacifique et des Caraïbes, et

couvrira plus de 22 pays d'ici la fin de 2024. Le programme de renforcement de la résilience des enfants et des communautés à travers le secteur de l'éducation (BRACE) a été lancé en collaboration avec *Save the Children* et le Fonds vert pour le climat lors de la COP28. Cet investissement sans précédent de 70 millions de dollars aidera les pays partenaires à mettre en œuvre des programmes novateurs d'adaptation au changement climatique axés sur l'enfant, en commençant par le Cambodge, le Soudan du Sud et Tonga. En outre, les initiatives visant à promouvoir ***l'égalité des genres, la sécurité à l'école, la nutrition scolaire*** et ***les technologies au service de l'éducation*** en sont à différents stades de mise en œuvre. Chacune de ces initiatives sera mise à l'essai dans deux pays, et des travaux ont déjà commencé en Sierra Leone et au Népal pour lutter contre la violence à l'intérieur et autour des écoles sous la direction de la coalition *Safe to Learn*. La mise en œuvre des programmes pilotes sur l'égalité des genres et les technologies au service de l'éducation devrait débuter sous peu, tandis que la mise en œuvre de l'Initiative pour la nutrition scolaire est subordonnée à l'accréditation du Programme alimentaire mondial comme agent partenaire. Enfin, les premiers essais des initiatives sur le ***suivi, l'évaluation et l'apprentissage*** et ***le programme de leadership en données sur l'éducation*** ont bien avancé, créant des voies d'apprentissage pour le suivi des pactes de partenariat et la collaboration avec le secteur privé.

Le **mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX)** a permis de définir des réformes transformatrices dans plus de 15 pactes de partenariat en générant des connaissances pertinentes et en renforçant les capacités nationales à étayer les politiques et les pratiques par des données probantes. Par exemple, le pôle régional KIX Afrique 21 a guidé les discussions sur le pacte de partenariat au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et au Tchad. En Tanzanie, la CAMFED a participé au processus d'élaboration du pacte, a mis à contribution ses travaux de recherche sur l'éducation des filles financés par le KIX et est devenue l'agent partenaire de l'Accélérateur de l'éducation des filles. Les pôles KIX ont également soutenu les échanges interpays sur les priorités des pactes de partenariat. Le pôle régional KIX LAC a aidé El Salvador à tirer des enseignements du Chili qui a fait de l'éducation de la petite enfance sa priorité, tandis que le pôle régional KIX Afrique 19 a aidé Zanzibar à apprendre de la Zambie sur la création d'un conseil des enseignants, définie comme priorité dans son pacte de partenariat.

L'Éducation à voix haute (EOL) a joué un rôle essentiel en soutenant la participation de la société civile au dialogue sur les politiques à mener : 51 coalitions nationales pour l'éducation (NEC) ont participé aux groupes locaux des partenaires de l'éducation, 46 changements de politiques ont été influencés par les OSC et des coalitions ont participé activement à 35 processus d'élaboration de pactes de partenariat. Les bénéficiaires de l'EOL se sont appuyés sur 31 mécanismes de responsabilité sociale devant permettre à la société civile de promouvoir en permanence la responsabilité, d'encourager la

transparence dans le secteur de l'éducation et de plaider en faveur de solutions politiques pour créer des systèmes éducatifs inclusifs, transparents et efficaces.

La **mobilisation d'un partenariat efficace** est essentielle pour apporter des changements transformateurs dans le cadre du GPE 2025. Au cours des six derniers mois, le Secrétariat a animé 20 webinaires et ateliers ; une série d'apprentissages en ligne sur le GPE 2025 ; deux réunions régionales de groupes constitutifs – une pour l'Amérique latine et les Caraïbes en mars et une pour le groupe Asie-Pacifique en mai ; un webinaire de partage d'expériences pour les nouvelles agences de coordination ; et un atelier en présentiel pour les agents partenaires à Washington et Paris. Ces activités ont permis aux partenaires de mieux comprendre le modèle opérationnel du GPE et les processus de financement et ont renforcé la coordination sectorielle et les discussions sur la transformation du système au niveau des pays. L'**atelier des agents partenaires** a également été l'occasion d'examiner longuement les recommandations formulées dans une évaluation indépendante du processus de sélection des agents partenaires commandée par le Secrétariat en vue d'identifier les aspects pouvant être améliorés et les stratégies susceptibles de renforcer la diversité des agents partenaires. L'atelier a aussi permis de partager les bonnes pratiques et les méthodes pour résoudre les problèmes et améliorer la mise en œuvre des financements ainsi que la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels. L'évaluation indépendante du processus de sélection des agents partenaires dans le cadre du plan GPE 2025 a consisté en des entretiens avec un grand nombre de parties prenantes concernées et des études de cas détaillées sur les pays. L'évaluation met en évidence certains problèmes qui nuisent au processus actuel et recommande une plus grande participation du Secrétariat. Lors de sa réunion du 8 mai, le Comité exécutif a reçu une mise à jour sur deux propositions d'adaptation à court terme du processus de sélection des agents partenaires visant à renforcer le processus de sélection et à alléger les pressions exercées sur les gouvernements pour répondre aux sollicitations de partenaires dont la sélection n'a peut-être pas été recommandée. Premièrement, si la recommandation du comité de sélection suscite des doutes, les partenaires pourront demander un réexamen du processus de sélection mené par le Secrétariat pour décider s'il y a lieu de revenir sur la recommandation de l'agent partenaire. Deuxièmement, afin d'éviter des pressions excessives sur les gouvernements, les directives mises à jour préciseront que ces derniers sont censés suivre les recommandations du comité de sélection. Si un gouvernement n'approuve pas la recommandation, il doit justifier sa position auprès du Secrétariat qui étudiera ses arguments dans le cadre d'un processus d'examen. D'autres adaptations du processus de sélection des agents partenaires seront proposées à la lumière de l'évaluation indépendante et des consultations menées durant l'atelier des agents partenaires. Le Secrétariat étudie également d'autres possibilités de réunir agents partenaires et agences de coordination pour qu'ils apprennent les uns des autres, afin d'améliorer à la fois la coordination sectorielle et les processus de financement du GPE au niveau des pays.

LES FINANCES DU GPE

Depuis la réunion du Conseil de décembre 2023, la situation financière du Fonds du GPE s'est améliorée, principalement grâce à l'augmentation des rendements des placements du Fonds fiduciaire. Il devient ainsi possible d'augmenter les allocations en faveur de l'Accélérateur de l'éducation des filles (GEA) pour donner suite à la demande du Conseil et de répondre à certaines sollicitations pendantes au titre du programme du Fonds à effet multiplicateur.

Les décaissements ont considérablement augmenté en 2023, à plus de 700 millions de dollars, contre un peu plus de 500 millions de dollars en 2022. Les approbations de financements devant encore s'accroître en 2024, les décaissements vont sans doute augmenter davantage et les disponibilités financières diminuer en 2024 et 2025. Les décaissements au début de 2024 (premier trimestre) étaient de l'ordre de 300 millions de dollars et dépasseront 600 millions de dollars d'ici juin si l'on considère les demandes de transfert de fonds qui sont en cours de traitement. Nous prévoyons une augmentation considérable des niveaux de décaissement cette année par rapport à 2023.

Les approbations de financements augmenteront sensiblement, car le nombre record de paramètres stratégiques approuvés au cours de l'exercice 23 semble indiquer qu'un plus grand nombre de pays auront accès à leurs financements pour la transformation du système. Les pays partenaires utilisent aussi davantage de ressources au titre des financements pour le renforcement des capacités du système, ce qui devrait accroître l'accès à ces financements en 2024. Par conséquent, les approbations de financements devraient augmenter considérablement en 2024. En 2023, 107 financements ont été approuvés. Entre novembre 2023 et avril 2024, le GPE a approuvé 54 financements en vue de réformes transformatrices, d'un montant total de 474 645 041 dollars. Il s'agit notamment de 16 financements de mise en œuvre (458 550 000 dollars), 16 financements pour le renforcement des capacités du système (12 237 634 dollars) et 22 financements pour la préparation du programme (3 857 407 dollars). Au total, 18 financements de mise en œuvre, d'un montant de 364 913 800 dollars, ont été activés au cours de cette période.

Financements innovants. À ce jour, le GPE a mobilisé plus de 3,5 milliards de dollars de cofinancement auprès de 62 partenaires, dont 22 fondations privées et entreprises partenaires, en faveur de 45 pays dans le cadre du GPE 2025. Fait remarquable, près de la moitié de ces cofinancements sont sous forme de dons ou de contributions en nature, ce qui dépasse largement l'objectif de 3 milliards de dollars fixé dans notre plaidoyer en faveur de l'investissement pour la période 2021-2025 ; et ce jalon a été franchi bien avant la date prévue. Le montant total des cofinancements fournis par les fondations et le secteur privé a atteint 167 millions de dollars, une progression remarquable qui montre

clairement que le Fonds à effet multiplicateur du GPE est un excellent mécanisme pour diversifier les partenariats et améliorer l'alignement des différentes sources de financement au niveau des pays. En réponse à la forte demande et au succès du Fonds à effet multiplicateur, le Conseil a autorisé en décembre 2023 une augmentation de l'enveloppe de financement de ce Fonds, de 755 millions de dollars à 950 millions de dollars pour la phase du GPE 2025. Malgré cette augmentation, la demande de financements au titre du Fonds à effet multiplicateur a continué de croître très vite, dépassant les ressources disponibles. Face à cette situation, il a fallu suspendre l'approbation de nouvelles manifestations d'intérêt au titre du Fonds à effet multiplicateur et demander d'augmenter les fonds disponibles pour ce mécanisme ; la réunion du Conseil de juin sera l'occasion de réfléchir aux solutions envisageables pour répondre aux sollicitations pendantes. Le succès du Fonds à effet multiplicateur, conjugué aux difficultés importantes rencontrées pour mobiliser des fonds en faveur de l'éducation, soulève d'importantes questions stratégiques quant à la manière dont le GPE peut mieux utiliser les financements innovants pour mobiliser des partenariats et des ressources supplémentaires afin d'aider les pays partenaires à atteindre leurs objectifs au cours de la prochaine période stratégique. Le Secrétariat a chargé le *Boston Consulting Group* (BCG) de nous aider dans cette première analyse et le cabinet a déjà organisé cinq séances de consultation avec des pays partenaires, des bailleurs de fonds, des organisations multilatérales, la société civile ainsi que le secteur privé et des fondations ; il a en outre fait des présentations au Comité des finances et du risque et au Comité de performance, d'impact et d'apprentissage, ce qui s'est avéré très utile à l'approche de la prochaine phase des travaux.

Le GPE continue de donner la priorité à la **surveillance**, le Secrétariat s'étant engagé à réduire les risques liés aux détournements de fonds et aux cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels dans l'ensemble de ses initiatives et structures. Le Secrétariat soutient activement des stratégies clés, notamment l'autonomisation des lanceurs d'alerte, la protection des victimes, le suivi étroit des transferts financiers, le recours à des observateurs tiers dans les zones de conflit, l'amélioration des pratiques de passation des marchés et le renforcement de la collaboration avec les pays partenaires pour consolider les cadres législatifs et les accords juridiques. En mai 2024, le Conseil avait été saisi de sept cas de détournement de fonds, dont cinq cas existants et deux nouveaux cas. Il n'y a pas eu d'affaire d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels. Pour remédier à la sous-déclaration potentielle des cas, le Secrétariat a organisé un atelier en mai 2024, au cours duquel il a discuté avec les agents partenaires des mesures à prendre pour améliorer le signalement des cas de détournement de fonds et d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels.

PLAIDER POUR DES FINANCEMENTS PLUS IMPORTANTS ET DE MEILLEURE QUALITÉ

La mobilisation de financements plus importants et de meilleure qualité pour l'éducation est une composante essentielle du mandat du GPE et, sous l'égide du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030, le GPE est heureux de continuer à jouer son rôle de co-chef de file technique du domaine fonctionnel 3 sur le financement de l'éducation. Dans ce cadre, il dirige le Groupe d'action 1 de l'Initiative multilatérale de financement de l'éducation (MFEI) qui vise à préparer un nouveau discours pour le secteur, et a activement contribué au MFEI 2 sur les financements innovants. Le Partenariat est également prêt à soutenir le MFEI 3.

Sur la scène mondiale, le GPE a animé des discussions de haut niveau sur l'espace budgétaire pour l'éducation et les financements innovants. En collaboration avec les chefs d'État, notamment lors du sommet de l'UA avec le président ghanéen Akuffo Addo, le GPE a mené des initiatives sur le financement national. Le Secrétariat travaille également avec la présidence italienne et les États membres du G7 pour défendre les intérêts des pays partenaires, renforcer les recommandations de l'Année de l'éducation de l'UA et obtenir des résultats qui donnent la priorité à l'éducation mondiale pour les futurs programmes d'action du G7, qui coïncideront avec notre prochaine reconstitution des ressources. Le GPE a veillé à ce que l'éducation fasse partie intégrante de tous les axes d'intervention ministériels pertinents, assumant des fonctions officielles dans les groupes de travail du G7 sur l'éducation et l'égalité des genres. En tant que directrice générale, j'ai été élue au Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes du G7. De surcroît, le GPE a fourni un appui consultatif technique à la présidence et aux États membres pour l'inclusion de l'éducation mondiale dans les déclarations des ministres des Affaires étrangères et du Développement et le Communiqué des dirigeants.

Le **financement national** est de nouveau apparu comme une priorité claire parmi les facteurs favorables pour de nombreux pays participant au processus d'élaboration des pactes de partenariat. Sur les 54 pays dont les pactes ont été approuvés au 1er mai 2024, 35 ont attribué une priorité élevée au financement national (3 seulement lui ont attribué une faible priorité), et 20 ont activé des déclencheurs pour accéder au financement complémentaire pour la transformation du système. Avec le soutien du Secrétariat, les déclencheurs et les réformes proposées pour éliminer les goulets d'étranglement sont de plus en plus alignés sur la réforme prioritaire sélectionnée, l'accent étant mis de plus en plus sur l'équité et l'efficience pour stimuler de meilleurs financements. Le Secrétariat a également élaboré des ressources pour mieux suivre les réformes et les résultats du financement national et pour favoriser l'apprentissage dans les pays et au niveau mondial. En outre, le rôle de co-chef de file technique que joue le GPE aux côtés de la Banque mondiale pour le domaine fonctionnel 3 du Comité directeur de haut niveau sur le financement de l'éducation souligne la place centrale qu'occupe le Partenariat dans l'élaboration des stratégies mondiales de financement de l'éducation. Le GPE a pris la tête

du premier axe d'intervention visant à élaborer un discours commun sur le financement de l'éducation, afin de démontrer les retombées importantes de l'investissement dans l'éducation sur des secteurs tels que la paix, la sécurité et le climat.

L'action du GPE s'étend à **la mobilisation de ressources** et à l'élaboration des politiques dans le cadre de dialogues internationaux stratégiques. Les récents déplacements des dirigeants du GPE dans des pays tels que l'Allemagne, les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Arabie saoudite, l'Australie et le Viet Nam ont été déterminants dans l'obtention de financements au profit de l'éducation et le plaidoyer en faveur de leur augmentation. Le GPE a accueilli favorablement la promesse de contribution de plus de 3 millions de dollars du Japon pour aider les enfants du Mozambique touchés par un cyclone à retourner à l'école et pour renforcer la résilience de l'éducation face au changement climatique en Afrique subsaharienne. L'accord de contribution officiel de l'Arabie saoudite, d'un montant de 38 millions de dollars, a été signé à Riyad en marge de l'Initiative sur les capacités humaines (Human Capabilities), et la contribution de 2,5 millions de dollars de *Dubai Cares* à l'Accélérateur de l'éducation des filles et à l'éducation de la petite enfance a été finalisée. L'Australie, par l'intermédiaire du DFAT, a fourni 72 millions de dollars de cofinancement pour débloquer 25 millions de dollars du Fonds à effet multiplicateur du GPE en faveur de l'Indonésie. Les États-Unis ont finalisé leur loi de finances pour l'exercice 24 en approuvant 922 millions de dollars pour l'éducation de base, et le GPE a accueilli favorablement la contribution financière de 121,6 millions de dollars. On note une réduction de 5 à 6 % dans les deux cas, reflétant la baisse proportionnelle globale des dépenses au titre de l'aide extérieure. Lors d'une cérémonie de signature en mars à Hanoï, en présence du directeur général adjoint du GPE, Charles North, le vice-ministre vietnamien de l'Éducation, Kim Chi, s'est réjoui d'un financement de 2,6 millions de dollars de la *Nippon Foundation*, qui a permis de débloquer un financement supplémentaire de 2,6 millions de dollars au titre du Fonds à effet multiplicateur du GPE. Cette annonce marque une étape importante dans la mesure où c'est la première fois dans l'histoire du GPE qu'une fondation asiatique débloque un financement du Fonds à effet multiplicateur du GPE. En outre, la participation du GPE à des forums tels que le 7^{e} Forum des entreprises africaines souligne son engagement à intégrer les innovations du secteur privé dans l'éducation, en insistant sur le rôle de la technologie dans la transformation des systèmes éducatifs pour les adapter aux besoins du XXI^{e} siècle. Plus récemment, à l'occasion de ses Assemblées annuelles 2024 et de la célébration de son jubilé d'or, la Banque islamique de développement (BID), rejointe par le Groupe de coordination arabe (GCA) et le Fonds saoudien pour le développement (SFD), a célébré avec le GPE le succès de SmartEd, un instrument de financement innovant qui a permis de mobiliser 500 millions de dollars en faveur d'initiatives éducatives. Galvanisés par ce succès, les partenaires se sont engagés à verser 350 millions de dollars supplémentaires en faveur de SmartEd : 150 millions de dollars de la BID, 100 millions de dollars de la BADEA, 50 millions de dollars du Fonds de solidarité islamique et 50 millions de dollars du GPE.

Pour la suite, le GPE continuera de tirer parti de ses **partenariats stratégiques** lors des prochains événements tels que les Assemblées annuelles de la BAD et le Sommet de l'avenir de l'Assemblée générale des Nations Unies pour plaider en faveur d'investissements systématiques et plus importants dans l'éducation. Ces plateformes offriront au GPE des cadres importants lui permettant de poursuivre son plaidoyer pour l'accroissement des financements, veillant ainsi à ce que l'éducation reste à l'avant-garde de l'action mondiale et reçoive le soutien nécessaire pour autonomiser les générations futures. Dans le cadre de la vision baptisée *Notre programme commun* du Secrétaire général des Nations Unies, le Sommet de l'avenir, qui se tiendra lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2024, vise à donner un nouveau souffle au système multilatéral pour la mise en œuvre du Programme 2030. Il débouchera sur un Pacte pour l'avenir négocié par les États membres, comportant des volets sur le financement du développement durable, la paix et la sécurité et la jeunesse. Le GPE a travaillé de près avec l'UNESCO pour soutenir les efforts de plaidoyer du Comité directeur de haut niveau visant à maintenir l'éducation à l'ordre du jour du Sommet de l'avenir et, plus particulièrement, il continuera de plaider en faveur d'engagements plus ambitieux en matière de financement de l'éducation. Le GPE et l'Éducation sans délai (ECW) continuent de collaborer étroitement et de tirer parti de leur partenariat pour assurer l'alignement et l'harmonisation de l'aide aux enfants dans les pays en crise, notamment en Cisjordanie et Gaza, en RDC, en Haïti, au Soudan et au Soudan du Sud.

GESTION ET BUDGET DU SECRÉTARIAT

Le **budget de fonctionnement et le plan de dotation en personnel pour les exercices 25-27** reflètent la nécessité pour le GPE de continuer à travailler dans un environnement financier difficile. Au cours de l'exercice 24, le Secrétariat a géré efficacement ses ressources financières et les dépenses directes pour la période couvrant les exercices 22 à 24 se situaient bien en deçà de l'enveloppe budgétaire estimée pour les trois ans.

Malgré les fortes pressions inflationnistes, le **budget de fonctionnement** pour l'exercice 25, tel que recommandé par le Comité des finances et du risque (FRC) pour approbation par le Conseil, dépasse de moins de 2 % le budget de l'exercice 24. Les **deux budgets d'appoint pluriannuels** également soumis à l'approbation du Conseil devraient rester dans les limites de 7 % du total des décaissements cumulés du Fonds du GPE sur la période des exercices 25 à 27. Malgré une conjoncture nettement plus difficile, le budget d'appoint alloué à la cinquième campagne de reconstitution des ressources du GPE est légèrement inférieur à celui de la précédente campagne en raison de l'augmentation des effectifs du Secrétariat après la reconstitution des ressources de 2021. L'investissement pluriannuel consacré à la mise au point, au déploiement et à l'entretien d'un nouveau système informatique intégré au cours des trois prochaines années permettra d'accroître l'efficacité des opérations du Secrétariat. En ce qui concerne les exercices 25 à 27,

l'enveloppe budgétaire directe, budgets pluriannuels, plan de dotation en personnel et frais d'hébergement de la Banque mondiale (20,48 %) inclus, devrait rester dans la limite de 7 % du total des décaissements au cours de ces trois années, en raison d'un portefeuille de financements en cours considérablement plus volumineux.

Le Secrétariat continue d'affiner la **configuration de ses effectifs** pour tenir compte de la résolution de maintenir les dépenses de fonctionnement dans les 7 % du total des décaissements du Fonds du GPE, ce qui est essentiel pour soutenir nos partenaires de manière efficiente et efficace. Pour faire face à l'augmentation de la charge de travail résultant de l'augmentation du nombre de pays partenaires, d'autres solutions sont à l'étude pour augmenter les effectifs tout en restant dans les limites des 7 % des dépenses de fonctionnement, notamment poursuivre l'expansion du bureau du GPE à Paris. Il sera également demandé au Conseil si le GPE devrait rapprocher ses services opérationnels des pays partenaires, ce qui permettrait au Secrétariat du GPE d'offrir de meilleurs services aux partenaires tout en réduisant considérablement les frais de déplacement et en diminuant notre empreinte climatique.

En outre, le Secrétariat poursuit les efforts qu'il déploie en interne pour **travailler de manière plus efficiente et efficace.** Lancé en décembre 2023, *Project Pilates* est une initiative clé visant à optimiser les opérations internes du Secrétariat liées au travail du GPE dans les pays. Elle vise à utiliser pleinement les capacités de gestion renforcées créées par les trois nouveaux postes de directeur régional et l'équipe du directeur de la technologie, et à faire en sorte que le GPE tire le meilleur parti de la modernisation prochaine de ses systèmes informatiques. L'initiative débouchera sur une structure régionale plus solide, des rôles et pouvoirs de décision plus clairs en ce qui concerne le travail dans les pays, et des processus d'examen internes simplifiés, permettant d'accroître l'efficacité et la réactivité. Si le GPE étend sa présence à l'échelle mondiale, ces changements permettront également au Secrétariat d'être bien positionné pour travailler avec plus d'agilité, tout en continuant de mettre l'accent sur la qualité et les normes.

Flexibilité des procédures opérationnelles. Lors de sa réunion de décembre 2023, le Conseil d'administration a chargé le Secrétariat d'étudier plus avant les modalités de collecte des fonds et les moyens d'assouplir les procédures opérationnelles dans le cadre de l'élaboration de son prochain plan stratégique et de sa prochaine méthode de mobilisation et d'allocation des financements. Ce travail, qui a débuté en janvier 2024, s'articule autour de trois axes : recherche d'un soutien accru auprès du secteur privé et des fondations, expérimentation d'approches pour soutenir les systèmes nationaux et étude des possibilités de créer une entité juridique distincte chargée de recevoir les fonds.

En ce qui concerne les travaux visant à attirer davantage de financements non souverains dans le Fonds du GPE, après avoir convenu l'année dernière avec la Banque mondiale de la faisabilité de la plupart des moyens proposés de recevoir un soutien non souverain au Fonds du GPE, le Secrétariat évalue actuellement les possibilités et étudie avec

l'administrateur fiduciaire et le service juridique de la Banque les moyens de les mettre en œuvre.

Le Secrétariat examine également avec la Banque mondiale les principes, les risques et les caractéristiques d'un dispositif de soutien plus souple aux systèmes nationaux. L'objectif est de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer un projet pilote conjointement avec la Banque mondiale dans quelques pays. Le projet pilote permettrait de tester un large éventail d'options concernant la manière dont le GPE peut fournir ses financements pour répondre au mieux aux besoins des pays partenaires, y compris par le biais d'agents fiduciaires ou de financements du secteur privé.

Les travaux préliminaires sur la création d'une entité juridique distincte ont également démarré, et un conseiller juridique principal a été recruté pour effectuer une analyse des possibilités qu'offrent des entités juridiques à but non lucratif dans plusieurs juridictions. Le Conseil examinera la recommandation en faveur d'une analyse plus approfondie et plus précise s'appuyant sur la feuille de route du consultant concernant les aspects à clarifier.

CONCLUSION

Les premières réactions et évaluations ont confirmé que le GPE 2025 est un pas dans la bonne direction. Pour autant, dans les pays partenaires du GPE, l'éducation est confrontée à une multitude de problèmes liés aux fluctuations de la dynamique mondiale. Au milieu de ces défis, le succès d'approches de financement innovantes et le nombre croissant de mécanismes de financement éprouvés et alignés mis à la disposition des pays partenaires sont autant d'opportunités. Dans ce contexte, le Conseil sera appelé à examiner quelques petits choix stratégiques pour lesquels un changement de cap s'impose, et certaines hypothèses de travail sur les éléments de la stratégie actuelle qui demeurent valables. Alors que le GPE entame l'élaboration de son plan stratégique GPE 2030 pour la période de financement 2026-2030, il est essentiel qu'il réfléchisse également à la meilleure façon d'utiliser ses fonds limités, notamment par le biais de financements innovants, pour mobiliser des ressources supplémentaires alignées sur les priorités nationales en matière d'éducation et soutenir la transformation des systèmes éducatifs. Cet effort, étayé par de premières analyses et consultations de parties prenantes facilitées par le *Boston Consulting Group*, vise à redéfinir la portée de l'impact financier du GPE. La décision de la réunion du Conseil définira la vision et la direction à suivre sur la question de savoir si le Partenariat devrait chercher à accroître son financement dans ce domaine dans le cadre du plan GPE 2030.